

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

CR CR CR

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

CR CR CR

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques
DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

CR CR CR

**24A - PLAN DE CESSIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX :
TERRAIN BARBOTIN**

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que, le 6 novembre 2014, l'agence « Immobilière des Gaves » nous a fait savoir que Monsieur François CHABANNE avait formulé une offre pour le terrain Barbotin cadastré A1 190 à hauteur de 45 000 € net vendeur, conformément à l'avis du Service France Domaines.

Les frais d'agence, estimés à 5 %, sont supportés directement par l'acquéreur.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

REÇU

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié qui en découle,
- **PRECISE** que les frais inhérents à la vente seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLRON-St^e MARIE, ledit jour 16 décembre 2014.
Suivent les signatures. -

AFFICHE LE 21/12/2014



LE MAIRE,

Hervé LUCBEREILH

